

**Communiqué
de presse**

18 décembre 2020

Enedis et le GIMELEC signent une convention de partenariat pour agir ensemble en faveur de la transition écologique

Ce vendredi 18 décembre, Enedis et le Groupement des entreprises de la filière électronumérique française (GIMELEC) signent pour la première fois une convention pour agir ensemble en tant qu'acteurs majeurs de la transition écologique. Tous deux mobilisés sur les enjeux des mutations du système électrique, la numérisation des métiers de l'électricité et des réseaux, la nécessité d'une transition vers l'éco-conception et les stratégies bas-carbone, Enedis et le GIMELEC se réunissent autour d'intérêts communs visant à accélérer la transition écologique et faire rayonner davantage la filière électrique française.

Une convention ambitieuse pour anticiper au mieux les défis industriels

Signée pour 3 ans, la convention qui unit Enedis et le GIMELEC est centrée sur 4 engagements réciproques. L'accord vise à favoriser les projets et collaborations entre le GIMELEC et Enedis dans différents domaines techniques touchant à la sécurité, l'éco-conception et à la résilience des réseaux, la flexibilité des systèmes électriques ou encore tous les sujets qui progressivement inscrivent les réseaux de distribution dans la quatrième révolution industrielle. Les deux parties s'engagent également à s'informer mutuellement des évolutions et opportunités qu'ouvre la transition écologique en vue de susciter et d'accompagner les transformations industrielles majeures de la filière au service des clients. Cette convention permettra au GIMELEC de mieux faire connaître à ses membres qui sont des fournisseurs d'Enedis les engagements de l'entreprise en matière d'achats responsables et de démarche RSE, engagements en lien avec le **label Relation Fournisseurs et Achats Responsables** qui reconnaît à Enedis sa capacité d'écoute et d'accompagnement des entreprises partenaires et son engagement pour l'environnement.

Une volonté commune d'agir en faveur des enjeux de la filière

Enedis et le GIMELEC s'engagent également à aborder ensemble les questions de développement à moyen et long terme de la filière électrique française. Enedis ambitionne d'ici 2035 d'investir 69 milliards d'euros pour accompagner la transition écologique dans les territoires et entend s'appuyer sur les entreprises partenaires qui œuvrent à ses côtés pour mener à bien les transformations nécessaires. Les grands enjeux des réseaux électriques que sont l'intégration de toujours plus d'énergies renouvelables au réseau, le développement de la mobilité électrique et le développement de l'autoconsommation individuelle et collective requièrent l'engagement de l'ensemble des acteurs de la filière.

Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis, a déclaré : « *La signature de cette convention avec le GIMELEC, notre partenaire, marque une étape importante, de surcroît dans une année qui nous a vu traverser une crise sanitaire inédite, dans laquelle la mobilisation de nos partenaires a été essentielle à la poursuite de nos activités. Je tiens à remercier les entreprises réunies au sein du GIMELEC avec lesquelles les équipes Enedis travaillent au quotidien. La convention que nous signons aujourd'hui*

s'inscrit dans la droite ligne de notre Projet Industriel et Humain qui vise à apporter un service public du 21^e siècle à tous les Français en vue d'accompagner la transition écologique dans nos territoires ».

Christel Heydemann, Présidente du GIMELEC, a déclaré : *« La collaboration avec ENEDIS est une priorité pour la filière électronumérique. Nous nous réjouissons donc de la signature de cette convention, en continuité de la qualité de notre relation historique, encore renforcée durant la crise sanitaire. La prise en compte par Enedis des enjeux de la filière a été déterminante pour assurer à nos entreprises de pouvoir traverser cette période difficile en limitant les dommages. Ce partenariat est important pour préparer collectivement la transition énergétique et écologique, en tirant le meilleur parti de nos nouvelles technologies et des principes d'économie circulaire. »*

A propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

A propos du GIMELEC

Le GIMELEC est le groupement des entreprises de la filière électronumérique en France. Ses 200 membres génèrent 15 milliards d'euros de CA depuis la France et emploient 67 000 personnes en France. Les adhérents conçoivent et déploient les technologies électriques et numériques pour le pilotage optimisé et sécurisé des énergies, des infrastructures, de l'industrie, des bâtiments et de l'électromobilité. A la conjonction de l'électron et de l'octet, l'engagement du GIMELEC en faveur de l'économie circulaire s'inscrit dans une volonté de développement des entreprises en France et à l'international.

Contacts presse :

Enedis

Vilizara Lazarova @ : Vilizara.lazarova@enedis.fr // tél : 06 26 72 57 14

Gimelec

Joël Vormus @ : jvormus@gimelec.fr // Tél : 06 12 73 63 00